

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre N° 239

SIGNALEMENT.

Le Sr Gary Guillaume

Boulauger

natif de Courmouat

demeurant à Courmouat

allant à Madrid

âgé de 21 ans, taille d'un mètre

14 centimètres

cheveux châtain front haut

sourcils châtain yeux bleus

nez moyen bouche moyenne

barbe naissante menton haut

visage ovale teint ordinaire.

SIGNES PARTICULIERS.

3

PIECES DÉPOSÉES :

2 Pennance.

FAIT à Aurillac, le 14 Dec 1850.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Vertical stamp and handwritten notes on the right side of the document, including the name 'GARY' and various signatures and dates.



Monsieur  
Monsieur le Préfet  
de Cantal

Monsieur le Préfet



Monsieur le Maire de la commune de Courmayeur Canton de Pleaux (Cantal)

Le nommé Guillaume Gary  
du lieu de Juvicère commune  
de Courmayeur Canton de Pleaux

vous honneur de certifier  
à Monsieur le préfet que la  
pétition ci-jointe est sincère et  
véritable et le prions aussi  
de vouloir bien délivrer le  
passport demandé.

A l'honneur de vous adresser  
quit être aller à Madrid  
(en Espagne) pour y exercer  
la profession de brenouillageur.

Sait également le postulant  
Guillaume Gary âgé de 25 ans  
né le 10 Mars 1804 fils de  
la classe 1804 (N. 15), exempté pour  
départ de la loi de 1804 Jean Gary et  
de son épouse Marie Gary; taille 1.60  
cheveux et sourcils châtain; front  
large; nez moyen; yeux bleu;  
denture moyenne; robe blanche  
sans boutons; Veston oval, tout  
en drap; chaussures noires.

C'est pourquoi, Monsieur  
le Préfet, le postulant vous  
supplie de vouloir bien lui  
accorder un passport à  
l'étranger afin qu'il puisse  
se rendre dans ladite ville de  
Madrid et ce faisant vous  
obliger infiniment.



Je prie  
Monsieur le Maire  
de Courmayeur  
de vouloir bien  
se faire agréer  
par Monsieur le  
Préfet  
de Cantal  
ce qui sera  
fait par  
le Maire  
de Courmayeur  
le 24 Mars 1804

Votre très humble et très  
obéissant serviteur  
Le Maire de Courmayeur  
Le postulant ne peut signer

De  
En pour liquidation de la Signature de M.<sup>r</sup> Charapuy.  
Maire de la Commune de Courmieu, apposée à autre  
part.

Mauriac, le 13 novembre 1880.

Le Sous-Préfet

Mauriac

